



Distr.
GENERALE

S/1680
10 août 1950
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



LETRE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 24 JUILLET 1950, PAR
LE SECRETAIRE D'ETAT DU LIBERIA, EN REPONSE A SON TELEGRAMME DU
14 JUILLET 1950 (S/1619) RELATIF AUX RESOLUTIONS ADOPTEES LE
25 JUIN, LE 27 JUIN ET LE 7 JUILLET 1950
PAR LE CONSEIL DE SECURITE (S/1501, S/1511 et S/1588)

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre télégramme du 15 juillet 1950 relatif à l'aide que le Gouvernement du Libéria est disposé à fournir pour contribuer à l'action entreprise par les Nations Unies en Corée.

Mon Gouvernement a dûment pris note de ce que le Commandement unifié, assumé par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, vous a fait connaître qu'il a un urgent besoin d'une aide supplémentaire effective et de ce qu'il y a lieu notamment d'examiner la possibilité de fournir des forces armées, et particulièrement des forces terrestres.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la dépêche n° 1581/DA que mon Département vous a envoyée le 17 juillet 1950 (S/1658), pour vous faire savoir qu'il était disposé à appuyer les mesures énoncées dans la résolution adoptée le 25 juin par le Conseil de sécurité, et qu'il offrait aux Nations Unies pour dix mille dollars (\$ 10.000) de caoutchouc naturel pour prouver de façon concrète qu'il est résolu à contribuer matériellement à l'action des Nations Unies en Corée. J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que nous faisons le nécessaire pour accélérer l'envoi du caoutchouc qui, nous l'espérons, arrivera bientôt à New-York.

Bien que mon Gouvernement soit disposé à traduire à nouveau dans la pratique, en fournissant les forces armées demandées, l'attitude qu'il a adoptée à l'égard du problème qui se pose aux Nations Unies, il ne dispose que de forces réduites, surtout des forces de police, insuffisamment instruites et équipées; d'autre part, ses ressources ne lui permettent pas de financer une telle entreprise, aussi regrette-t-il de ne pouvoir à l'heure actuelle envoyer et entretenir une unité combattante sur le front de Corée.

Mon Gouvernement étudiera néanmoins s'il peut prendre des dispositions pour faire instruire et équiper des forces armées libériennes, les faire transporter et pourvoir à leur subsistance sur le théâtre d'opérations de Corée. Il vous tiendra au courant des résultats de cette étude.

Signé : Gabriel L. DENNIS,
Secrétaire d'Etat

